



**RECOMMANDATIONS
DE LA DÉLÉGATION FRANÇAISE**

*SOMMET DU G20 DES JEUNES ENTREPRENEURS
4 - 8 OCTOBRE 2021
MILAN, ITALIE*



RECOMMANDATIONS DE LA DÉLÉGATION FRANÇAISE

C'est avec une immense joie que la délégation française des jeunes entrepreneurs a participé à la treizième édition du sommet G20 YEA (Young Entrepreneurs Alliance) à Milan en Octobre dernier, autour de la thématique « Global Renaissance ».

C'est dans ce contexte de renouveau, qui représente un véritable défi pour l'avenir, que nous nous sommes réunis afin de renouveler notre engagement en tant qu'entrepreneurs citoyens, créateurs d'emplois, sources d'innovations, responsables, impliqués au quotidien dans le développement économique, social, sociétal et environnemental de notre pays.

Depuis 2007, Citizen Entrepreneurs fédère chaque année des entrepreneurs engagés afin d'élaborer des recommandations concrètes à destination du gouvernement. Cette année, ces propositions visent à conjuguer tous les impératifs de ce nouveau monde émergent post-pandémie.

Une délégation pour la première fois paritaire, symbolisant la diversité de l'écosystème entrepreneurial de notre pays dans sa croissance, sa diversité, sa distribution géographique (33% issus des régions), ses secteurs d'activité ou encore sa vision globale (75% ont des activités à l'international).

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des membres de notre délégation qui se sont investis avec énergie et passion ces dernières semaines, ainsi que tous nos partenaires qui nous soutiennent depuis plusieurs années déjà et nous permettent de continuer notre mission.

Tous nos remerciements vont enfin à Madame la Ministre Marlène Schiappa, qui nous reçoit aujourd'hui au Ministère de l'Intérieur et à qui nous avons l'honneur de remettre nos recommandations cette année.

Areeba REHMAN

Présidente, Citizen Entrepreneurs



RECOMMANDATIONS DE LA DÉLÉGATION FRANÇAISE

I. Lever les freins à la croissance durable et équitable

Les entrepreneurs souhaitent rendre l'accès aux financements, aux capitaux et aux contrats publics plus simple et équitable.

En France :

1. Afin d'accélérer le versement des prêts aux entreprises accordés par les banques, permettre à la BPI d'avancer le prêt bancaire sous quelques jours. Le prêt sera accordé contre une garantie d'un versement par la banque.
2. Les startups fondées par des femmes n'ont levé que 2% des investissements depuis 2008. Il nous paraît ainsi essentiel de démocratiser cette culture de la levée de fonds pour former et accompagner les entrepreneures à accéder aux capitaux.

Cela se traduit par :

- a. La diminution de biais lors des levées de fonds et les demandes de prêts en sensibilisant aux biais des acteurs de l'investissement et bancaires avec 30% de femmes minimum dans les comités d'investissement et bancaires (30% est le point de bascule à partir duquel un groupe peut s'exprimer et se fait entendre).
- b. Ega-conditionnalité : tout financement public (subventions, aides, prêt, capital...) est conditionné à la mise en place, par le bénéficiaire, d'un plan égalité au sein de son organisation / chambre / structure / association... comportant des objectifs chiffrés dans le temps.

En Europe :

3. La loi n°2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique (ASAP) et le décret d'application n°2021-357 du 30 mars 2021 représentent une avancée majeure dans cette direction mais dans les faits, les donneurs d'ordre publics peinent à appliquer ces nouvelles dispositions.

Afin de garantir l'efficacité et la transparence de la loi ASAP :

- Nous proposons d'éditionner un bilan annuel afin d'évaluer l'efficacité du dispositif et sur la base de ces résultats, l'adapter afin d'en garantir l'efficacité.

4. Dans le souci d'une souveraineté européenne, imposer le Buy European Act afin de continuer à construire une Europe compétitive et influente.



RECOMMANDATIONS DE LA DÉLÉGATION FRANÇAISE

II. Accompagner les incitations d'entreprises au service d'une société durable, responsable, et à impact environnemental

Les entrepreneurs ont toujours su faire preuve de résilience, conscients de leur rôle et de leur responsabilité vis-à-vis de la société et de l'environnement. Il nous paraît ainsi indispensable de valoriser les chefs d'entreprises qui s'engagent en ce sens :

En France :

- 5.** Simplifier la mise en place du bilan carbone pour les PME et les TPE par les entreprises elles-mêmes.
- 6.** Assurer la représentativité d'entrepreneurs responsables dans les réflexions et prises de décisions au niveau départemental, régional et national.
- 7.** Toutes les entreprises ne pourront pas être exemplaires ni préceuses sur le sujet du respect de l'environnement. Pour les inciter à l'être, il nous paraît intéressant de mettre en lumière les réussites de celles et ceux qui s'engagent en matière de développement durable au sein de leur secteur.
Pour aller plus loin, la création d'un statut "Entreprise Changement Climatique Compatible" (à l'instar du statut JEI par exemple) permettrait de reconnaître la volonté de la démarche environnementale de l'entreprise et les mesures fortes prises par les entreprises en ce sens.

En Europe :

- 8.** Créer un portail unique de toutes les aides, subventions et financements existants à destination des entreprises responsables vertes, et à l'échelle européenne.
- 9.** Créer un indice européen vertueux d'engagement des entreprises basé sur 3 critères :
 - a.** Social (inclusion, éducation, emploi non délocalisable),
 - b.** Environnemental (économie d'énergie, économie durable et circulaire, biodiversité),
 - c.** Territorial (décentralisation, économie frugale en circuit court).



RECOMMANDATIONS DE LA DÉLÉGATION FRANÇAISE

III. Favoriser l'inclusion et l'emploi en assumant pleinement ses devoirs d'entrepreneurs citoyens

10. Permettre aux CCI locales, au niveau national, comme à d'autres organismes publics d'éditer des conventions de stage pour des jeunes (collégiens, lycéens) lorsque l'établissement scolaire ne peut pas le faire.

11. Alléger le processus administratif et les charges des emplois à courte durée (CDD) pour les jeunes sur le modèle des CERFA d'apprentissage en France, et sur le statut du Working Student en Grande Bretagne et en Allemagne.

12. Pérenniser les aides à l'embauche des jeunes apprentis au-delà du 30 juin 2022. Les mesures annoncées pour relancer l'apprentissage en février 2018 puis l'extension de ces mesures dans le cadre du covid en 2020 ayant eu un effet positif.

13. Développer les dispositifs d'intéressement et de participation (même pour les entreprises de moins de 50 salariés, ou d'actionnariat salarié), notamment via la mise en place de BSPCE ou l'attribution d'actions gratuites :

a. La suppression du forfait social dû à hauteur de 20 % sur les actions dont l'attribution gratuite est autorisée par une décision de l'assemblée générale extraordinaire permettrait de généraliser le dispositif

b. La simplification des règles sociales en supprimant le forfait social dû sur les sommes versées au titre de la participation dans l'ensemble des entreprises de moins de 250 salariés.



LES DÉLÉGUÉS 2021

- **Myriam Fournier Kacimi (Sungy)**

Bureau d'études et de développement de projets de centrales solaires en France et dans les pays Méditerranéens et Africains.

- **Ingrid Sollner (Tehtris)**

TEHTRIS offre la seule plateforme européenne de détection et de réponse étendues aux menaces qui détecte et bloque automatiquement les cyberattaques connues et inconnues, sans interaction humaine.

- **Charlotte Dubost (Megara)**

Expert en parentalité, propose des conseils et commercialise des produits pour bébés et parents via le site marchand Berceumagique.com

- **Aziza Chaouachi (Leavy)**

Leavy.co est une pépète tricolore déjà reconnue comme la réponse européenne à Airbnb. Pour rendre le voyage accessible à tous, la plateforme paye d'avance et sous 24h tout utilisateur qui met son logement à disposition ou accueille d'autres voyageurs.

- **Maryline Perenet (Digit'OWL)**

Digit'OWL forme les élèves de la Grande Section de Maternelle au CM2 à la science, technologie, ingénierie, les arts et les mathématiques (STEAM Education). Comment ? Grâce à des ressources pédagogiques numériques adaptées aux élèves, ainsi qu'avec des projets manuels et passionnants à faire en classe.

- **Aurélie Billat Payet (KAIROS FORTUNA)**

Studio de création, spécialisé dans le design d'espace et le design produit.

- **Thibault Lamarque (Castalie)**

Sa mission est de donner accès à une eau de qualité, bonne pour l'Homme et pour la planète. Elle propose aux professionnels des fontaines éco-conçues, des gourdes, des bouteilles et un service de maintenance.

- **Philippe Rivière (ACI Groupe)**

Le groupe ACI base son modèle de développement sur des consolidations industrielles très majoritairement Françaises et différenciantes, en s'appuyant sur l'expertise et les procédés spéciaux intégrés.

- **Christophe de Becdelièvre (Le Hibou)**

LeHibou est une plateforme de consultants freelances spécialisés en IT.



LES DÉLÉGUÉS 2021

Les Sherpas de la délégation 2021 sont :

- **Philippine Dolbeau (Agence Philippine Armelle Dolbeau)**

Agence de communication accompagnant startups, PME, institutions et associations sur des sujets de communication, nouveaux projets, et innovation.

- **Maxime Guillaud (Inskip)**

Entreprise qui accompagne ses clients (startups, grands groupes, institutionnels) dans la réalisation de leurs démarches stratégiques d'innovation .

Les Advisors de la délégation 2021 est :

- **Emmanuel Mounier (UHM)**

L'un des premiers groupe de médias jeunesse français, créé par Emmanuel Mounier en 2014, regroupant désormais Fleurus Presse, Disney Hachette Presse ou encore Epsilon.

- **Philippe Lerouge (PayByPhone)**

Service spécialisé dans les services de paiement par téléphone mobile pour le stationnement et la mobilité urbaine.

La Présidente de Citizen Entrepreneurs :

- **Areeba Rehman (CEO, FretBay)**

La première plateforme web européenne aidant plus de 8 000 entreprises de déménagement professionnelles à optimiser leurs trajets.